

PROGRAMME DE WEBINAIRE

FÉVRIER 2024

Grâce au **programme de webinaire** les membres de l'ACARR pourront facilement accéder à des sessions en ligne opportunes, pertinentes et informatives. **L'ACARR gèrera les activités de marketing, d'inscription et de réalisation relatives au webinaire et l'organisation participante sera responsable de la création et de la diffusion du contenu.**



L'**ACARR** est le principal organisme de défense des intérêts d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et durable au Canada. Nos membres gèrent des régimes de retraite pour des millions de participants.

LES MEMBRES DE L'ACARR REPRÉSENTENT:

- » Administrateurs et promoteurs de régimes, et fiduciaires de caisses de retraite
- » Cabinets d'actuares, de consultants et de comptables
- » Sociétés de placements et cabinets d'avocats
- » Dépositaires et responsables des registres
- » Le mouvement syndical
- » Spécialistes des ressources humaines
- » Employés du gouvernement / des agences
- » Associations professionnelles et industrielles

QUE SOUHAITEZ-VOUS SAVOIR

AVANTAGES

- » Offrez une expertise professionnelle à un public international
- » Étendez l'identité de la marque aux publics cibles
- » Recevez les résultats du sondage post-webinaire
- » Présentez l'événement sans avoir à quitter votre bureau
- » Le webinaire peut être visionné par les participants après l'événement

PROCESSUS

1. SOUMISSION DU CLIENT :

- a. Le membre de l'ACARR soumet une description du contenu du webinaire de 100–150 mots pour approbation par le **Comité de rédaction de l'ACARR**
- b. Le membre de l'ACARR s'inscrit et soumet les cases horaires voulues
- c. L'organisation présentant le webinaire envoie une ébauche de la présentation à l'ACARR pour examen

2. COMPOSITION :

La présentation doit être mise en forme selon le modèle de présentation du webinaire qui l'ACARR fournira

3. DIFFUSION ET POST-DIFFUSION :

- a. La présentation est disponible et le webinaire est diffusé
- b. Il appartient à l'organisation présentant le webinaire de décider si elle fera parvenir le matériel de la présentation aux participants après la diffusion du webinaire

PRÉCISIONS et RESTRICTIONS

- » L'organisation qui présente le webinaire doit être un membre en règle de l'ACARR
- » Le format du webinaire est la voix hors champ accompagnant un exposé PowerPoint statique
- » Les sujets du webinaire doivent être informatifs et pertinents et ne pas faire trop d'autopromotion
- » L'ACARR héberge le webinaire et gère les activités de marketing, d'inscription et de réalisation
- » Le matériel peut être présenté en anglais, en français ou dans ces deux langues
- » Le webinaire ne doit pas avoir une durée supérieure à 60 minutes, incluant la période de questions
- » L'horaire du webinaire est fonction de la disponibilité au moment de la réservation
- » Le contenu doit être approuvé par l'ACARR
- » Les webinaires sont gratuits pour les membres de l'ACARR et le personnel des organismes des participants au Programme de Leadership. Des frais d'inscription sont demandés pour tous les autres participants aux webinaires.





FRAIS

SUPPORTEURS DU LEADERSHIP DE L'ACARR	PROMOTEURS DE RÉGIMES MEMBRES DE L'ACARR ⁽ⁱ⁾	MEMBRES INDIVIDUELS DE L'ACARR	NON-MEMBRES
COMPLÉMENTAIRE	250 \$	450 \$	PAS DISPONIBLE

VOS COORDONNÉES *(ne cocher qu'une seule catégorie)* SUPPORTEUR DU LEADERSHIP DE L'ACARR PROMOTEUR DE RÉGIMES MEMBRE DE L'ACARR ⁽ⁱ⁾ MEMBRE INDIVIDUEL DE L'ACARR

ORGANISME _____

NOM _____ POSTE _____

COURRIEL _____ TÉL _____

N° DE MEMBRE _____

INFORMATIONS DE VOTRE WEBINAIRE

DURÉE ESTIMATIVE DE L'EXPOSÉ *(incluant la période de questions)* : _____LANGUE : ANGLAIS FRANÇAIS ANGLAIS + FRANÇAIS *(les versions doivent être présentées l'une après l'autre; limite de 60 minutes)*DATE DE PRÉFÉRENCE *(si possible)* :1^{ER} CHOIX _____2^E CHOIX _____**Remarques :***(i) Administrateurs et promoteurs de régimes, fiduciaires de caisses de retraite et employés du gouvernement.**(ii) Les tarifs sont par webinaire. Toutes les commandes sont fermes.**(iii) Les tarifs n'inclut pas les taxes applicables.*



VOS INFORMATIONS DE PAIEMENT

VEUILLEZ SÉLECTIONNER VOS OPTIONS DE PAIEMENT :

FACTURE *(la facture incluant les taxes applicables sera établie par l'ACARR)*

CARTE DE CRÉDIT VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

NOM SUR LA CARTE _____

NUMÉRO DE CARTE _____ DATE D'EXP. _____

N° de TVH/TPS R105194245, N° de TVQ 1210404704

POUR PASSER VOTRE COMMANDE ou POUR OBTENIR DE L'AIDE

PRIÈRE D'ENVOYER LE PRÉSENT FORMULAIRE
PAR COURRIEL ou VEUILLEZ CONTACTER :

JUDY LEI

Directrice, opérations et programmes

judy.lei@acpm.com

TÉL: 416-964-1260, POSTE 224



ACPM | ACARR

Pour l'amélioration du système de retraite canadien



www.acpm.com



WEBINAIRES DE L'ACARR – Formulaire de soumission

Le programme de webinaires de l'ACARR est populaire tant auprès des conférenciers que des participants. Qu'il s'agisse d'une présentation d'un spécialiste du secteur ou d'un groupe d'experts, ces webinaires offrent l'occasion de faire profiter les professionnels du secteur des revenus de retraite de votre expertise. Les organisations participantes reçoivent la liste des participants et de leurs organisations, ainsi qu'un lien vidéo vers le webinaire qu'elles peuvent partager avec leurs clients actuels et potentiels. Veuillez consulter [les lignes directrices et le processus d'approbation](#) de l'ACARR pour plus de détails. L'ACARR s'occupe du marketing, de l'inscription et de l'exécution du webinaire ; l'organisation participante est responsable de la création du contenu, du recrutement des présentateurs et de l'exécution du webinaire.

Points clés

- Le sujet doit apporter une valeur ajoutée au public et ne doit pas répéter le traitement de sujets de webinaires ou d'articles récents. Bien que le sujet puisse être le même, par exemple, ESG, le traitement spécifique du sujet doit être unique.
- Le sujet doit être de nature éducative et suffisamment sophistiqué dans son traitement pour être plus approprié aux professionnels de l'industrie des revenus de retraite.
- Le webinaire ne doit pas être de nature autopromotionnelle ou publicitaire.
- Le webinaire peut être présenté de manière adéquate en 50 à 60 minutes, y compris les questions et réponses.

Les propositions de webinaires sont examinées et approuvées par le comité de rédaction de l'ACARR afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux lignes directrices de l'ACARR. Le comité se réserve le droit de refuser un sujet en fonction de sa valeur globale, de son ton, de son contenu et/ou d'une autopromotion excessive. Après avoir rempli ce formulaire, veuillez l'envoyer par courriel à events@acpm.com.

Information sur le webinaire

TITRE PROPOSÉ DU WEBINAIRE (S'IL EST CONNU)

RÉSUMÉ DE LA PRÉSENTATION DU WEBINAIRE (MAXIMUM DE 150 MOTS)

Information sur le présentateur

NOM DU PRÉSENTATEUR 1 _____

TITRE DE POSTE DU PRÉSENTATEUR _____

ENTREPRISE _____

COURRIEL DU PRÉSENTATEUR _____

TÉLÉPHONE DU PRÉSENTATEUR _____

Le présentateur a-t-il déjà fait une présentation sur le même sujet ou sur un sujet similaire? Veuillez fournir toute information pertinente :

Si nécessaire

NOM DU PRÉSENTATEUR 2 _____

TITRE DE POSTE DU PRÉSENTATEUR _____

ENTREPRISE _____

COURRIEL DU PRÉSENTATEUR _____

TÉLÉPHONE DU PRÉSENTATEUR _____

NOM DU PRÉSENTATEUR 3 _____

TITRE DE POSTE DU PRÉSENTATEUR _____

ENTREPRISE _____

COURRIEL DU PRÉSENTATEUR _____

TÉLÉPHONE DU PRÉSENTATEUR _____

NOM DU MODÉRATEUR (s'il y a lieu) _____

TITRE DE POSTE POSITION DU MODÉRATEUR _____

ENTREPRISE _____

COURRIEL DU MODÉRATEUR _____

TÉLÉPHONE DU MODÉRATEUR _____

NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE (p. ex., adjointe) _____

COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE _____

TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE _____